

Bretteville-sur-Odon

Éducation. Les jeunes sourds effectuent « enfin » leur rentrée dans une école adaptée

LIBERTÉ | jeudi 30 août 2018
429 mots | -



Le Pôle d'enseignement des jeunes sourds sera finalement hébergé au sein du groupe scolaire de Bretteville-sur-Odon. Une structure unique sur le territoire de l'ex-Basse-Normandie. (©MG/Liberté)

Après plusieurs épisodes, le feuilleton sur la création d'un Pôle d'enseignement des jeunes sourds (PEJS) dans le Calvados va connaître son dénouement à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire. Alors qu'au printemps 2018, le tribunal administratif de Caen a enjoint le Rectorat à en assurer la création, ce PEJS doit ouvrir ses portes lundi 3 septembre 2018, dans les locaux du groupe scolaire de Bretteville-sur-Odon.

« La décision de l'implanter à cet endroit a été prise pour plusieurs raisons », explique Olivier Turban, inspecteur de l'Éducation nationale à Caen. « Le fait d'être à Bretteville nous permet d'assurer une continuité géographique dans le parcours scolaire de l'enfant, avec ensuite une présence sur le collège de secteur, à Jean Moulin à Caen qui compte depuis des années un dispositif pour aider les élèves sourds et malentendants, puis en proposant de rejoindre ensuite le lycée Rostand. Et à côté de l'école, existe également le Centre ressource de l'ouïe et de la parole avec qui nous pourrions travailler ».

À quelques jours de la rentrée, trois jeunes sont d'ores et déjà inscrits au sein du PEJS de Bretteville-sur-Odon. Ils devraient être plus d'ici quelques semaines.

Pauline Delbarre est la présidente de l'APES14. L'association des parents d'enfants sourds du Calvados qui a saisi le tribunal administratif de Caen. L'APES14 qui souhaite que les enfants sourds de maternelle et d'élémentaire soient réunis dans l'agglomération de Caen au sein d'une même structure.

« Peu de parents au courant »

« Nous sommes bien entendu ravi.e.s que le PEJS ouvre ses portes à la rentrée car enfin

nos enfants pourront recevoir une éducation en langue des signes et avec une pédagogie adaptée », apprécie Pauline Delbarre. « De plus, le fait que le PEJS se trouve au sein d'une école, les enfants sourds et entendants seront en interaction quotidienne et cela ne pourra que les enrichir d'un côté comme de l'autre. »

« Malheureusement, trop peu de parents d'enfants sourds sont au courant de l'ouverture de ce Pôle d'Enseignement faute de communication sur sa création. Nous espérons que dans les mois à venir, d'autres enfants bénéficieront du PEJS. Nous espérons que le PEJS sera pérenne, que de nouveaux enfants rejoindront ce Pôle et que d'autres structures viennent appuyer cette création pour offrir un vrai parcours scolaire adapté à nos enfants.

»

APES14 : apesourds14@gmail.com.